

## **Pas de rattrapage du pouvoir d'achat des fonctionnaires**

Les sept organisations syndicales de la Fonction publique CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC et CGC se sont rencontrées une première fois en décembre et une seconde fois début janvier. Elles considèrent que la situation de blocage du dialogue social dans la Fonction publique nécessite une réaction de haut niveau de la part des personnels.

Le 3 décembre, elles écrivaient au Premier ministre la lettre ouverte suivante.

*Monsieur le Premier ministre*

*Le 1er octobre nous nous adressions à Monsieur le Ministre de la fonction publique pour lui faire part de notre exigence d'ouverture immédiate de négociations salariales portant sur :*

*« - le rattrapage du pouvoir d'achat des salaires et des pensions de retraite au regard de la hausse du coût de la vie depuis le 1er janvier 2000, par une revalorisation du point d'indice de 3,6 % (valeur au 1er septembre 2003) ;*

*le traitement du contentieux accumulé ;*

*les indispensables mesures bas salaires avec le relèvement du minimum Fonction publique, véritable « sous-SMIC » ;*

*les dispositions touchant à l'amplitude de la grille et des carrières ;*

*les nécessaires prises en compte des qualifications, déblocages des carrières et amélioration des promotions ;*

*des mesures pour 2004 permettant le maintien et la progression du pouvoir d'achat des personnels actifs et retraités. »*

*Force est de constater que les réponses apportées par le Ministre de la Fonction publique au nom du Gouvernement ne tiennent pas compte de nos demandes et des attentes des personnels :*

- *refus de revaloriser les traitements pour 2003 et les années antérieures ;*
- *perspective d'une hausse de seulement 0,5 % du point d'indice pour 2004,*

*ce qui engendre une baisse sans précédent du pouvoir d'achat.*

*De plus, pour accompagner ces décisions que nous condamnons, le Ministre propose au nom du Gouvernement :*

- *- une conférence de méthode sur les rémunérations ;*
- *- un observatoire des rémunérations.*

*Au bout du compte, aucune réponse n'est apportée à notre demande d'ouverture*

Action des organisations syndicales de la Fonction publique pour le réajustement des salaires.

*immédiate d'une négociation salariale.*

*Ces orientations mettent en cause la place centrale du point d'indice dans l'évolution de la rémunération des agents.*

*Au-delà de la question salariale, nous faisons le constat de l'absence de réel dialogue social.*

*Nous sommes systématiquement mis devant le fait accompli et notre participation dans les organes de concertation ou groupes de travail n'a plus d'autre objet que de nous faire cautionner des décisions déjà prises unilatéralement par le gouvernement.*

*C'est le cas notamment de la remise en cause des 35 heures par la suppression d'un jour férié.*

*Cette situation nous conduit à ne pas participer à l'observatoire et à la conférence annoncés par le Ministre de la Fonction publique :*

*Pour les mêmes raisons, nous ne siégerons pas notamment au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État du 11 décembre, à l'observatoire de l'emploi public du 9 décembre ni au groupe de travail sur la pénibilité du 5 décembre.*

*Nous renouvelons notre exigence de négociations salariales qui permettent d'établir les conditions d'un dialogue social digne de ce nom.*

*Il vous appartient désormais de prendre en compte ce qu'expriment unanimement les organisations syndicales et de manifester dans les faits la volonté d'impulser un vrai dialogue social.*

*Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Premier ministre, nos salutations*

Les organisations syndicales appelaient en même temps les personnels à se réunir en assemblées générales unitaires pour débattre de l'action et de ses modalités sans en exclure aucune et à exprimer collectivement leur exigence d'être entendus..

La lettre du 6 janvier des organisations de fonctionnaires à leur ministre a été suivie d'une proposition de rencontre le 9 janvier.